



Changement de régime matrimonial

Par **bardamuspilliaert**, le **10/09/2019** à **18:02**

Bonjour,

Je peine à avoir une estimation du coût pour mon couple d'un changement de régime matrimonial. J'ai 50 ans mais de très graves soucis de santé, possède mon domicile familial d'une valeur de 450 000€ à 99% (donations familiales) et souhaite que ma femme en hérite. Je désire donc passer en communauté universelle et le peux sans souci (enfants mineur et par ailleurs d'accord). Les autres biens sont marginaux. La seule donnée que j'ai obtenu été une demande de provision pour frais de 3 000€ qui me semble excéder ce que je comprends des articles internet lus.

Quelqu'un pourrait-il m'aider à chiffrer le coût usuel pour moi de ce passage d'un régime de séparation de biens à un régime de communauté universelle ? Un très grand merci par avance !

Par **youris**, le **10/09/2019** à **20:26**

bonjour,

la somme de 3000 € ne me semble pas exagéré au contraire.

voir ce lien:

<https://www.leblogpatrimoine.com/strategie/comment-changer-de-regime-matrimonial-quel-cout-communaute-universelle.html>

salutations

Par **bardamuspilliaert**, le **10/09/2019** à **21:30**

Bonsoir,

J'avais, en effet, oublié de prendre en compte les sommes versées au Trésor et tout est

maintenant clair pour moi. Un très grand merci donc, pour la clarté comme pour la célérité de la réponse.

Bien cordialement.